



République Française
Département des Alpes-de-Haute-Provence
Arrondissement : FORCALQUIER
PROCÈS VERBAL
CCAS DE PEIPIN

Nombre de membres en

exercice: 11

Présents : 10

Votants: 11

Séance du 02 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de , à 18 heures 30

Sont présents: Frédéric DAUPHIN, Gisèle JOSEPH, Dorothée DUPONT, Aurélie DURAND, Joëlle BLANCHARD, Agnès LIZANA, Marie Claude PULCE, Christian BELLO, Raymond PREVER-LOIRI, Alida SAMUEL

Représentés: Philippe SANCHEZ-MATEU par Gisèle JOSEPH

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Aurélie DURAND

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président propose le vote du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 3 octobre 2023. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 03 octobre 2023 - 2023 008P

Monsieur le Président propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 03 octobre 2023.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Choix du prestataire des colis de Noël 2023 - 2023 009P

Monsieur le Président explique que le CCAS a reçu des propositions de prix pour différents colis auprès des prestataires suivants :

LA TASTE à Sisteron

LE CYCLOPE à Château-Arnoux Saint-Auban

NATURE ET COULEURS à Peipin

LA MAISON DE PRODUITS DU PAYS DIGNOIS à Mallemoisson

Monsieur le Président donne la parole à Madame la Vice Présidente pour exposer le contenu des colis proposés.

Elle rappelle que le prix d'un colis est fixé à 22,00€ pièce.

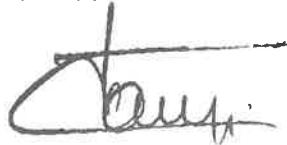
Madame la Vice Présidente indique qu'un choix doit être fait afin d'avertir le prestataire pour l'organisation des commandes.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, choisit la composition du prestataire "Nature et Couleurs" de Peipin et choisit également que la composition soit mise dans une corbeille.

La livraison des colis des aînés est prévue le vendredi 15 décembre 2023 en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22.

Frédéric DAUPHIN
Le Président



Aurélie DURAND
Secrétaire de séance

